

## Atelier thématique

Atelier 2 : « La diversité économique dans

la Métropole » : le lundi 28 mai 2018

#### SOMMAIRE

#### Introduction

- Bienvenue
- La Métropole du Grand Paris : une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

#### 1. Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Gouvernance
- Calendrier
- Dispositif global de concertation
- Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du SCoT
- Autres canaux de contribution
- Prise en compte des contributions

#### 2. Diagnostic et enjeux pour le PADD

- Où en est-on ?
- Plan de la synthèse du diagnostic provisoire
- 6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées
- 3. « La diversité économique dans la Métropole » : données de cadrage (diagnostic et enjeux pour le PADD)
- 4. Fonctionnement de l'atelier

## Introduction

#### Bienvenue!

Nous sommes ensemble pour trois heures :

- 1 heure de plénière pour partager un socle commun d'information sur le Scot et la Métropole du Grand Paris
- 1 heure de travail sur table par petits groupes
- 1 heure de restitution des travaux et de débat



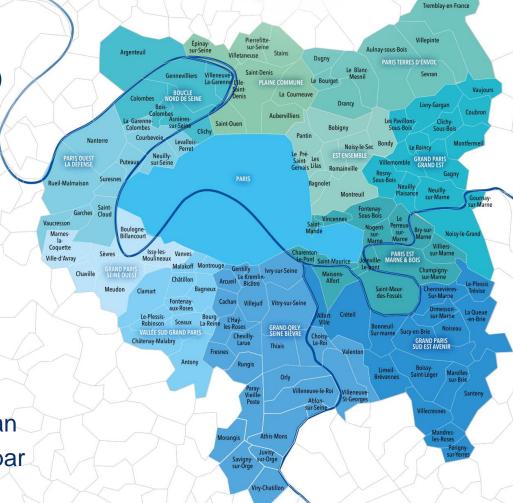
Une métropole d'envergure, zone dense de la région francilienne

12 territoires (11 EPT et Paris)

131 communes

814 km²

- 7.2 millions d'habitants
- 8 598 habitants au km²
- 3.5 millions de logements
- 4.2 millions d'emplois
- 25% du PIB national
- 46.8 millions de visiteurs par an
- 27 millions de déplacements par jour





PARTIE 1

# Démarche d'élaboration du SCoT métropolitain

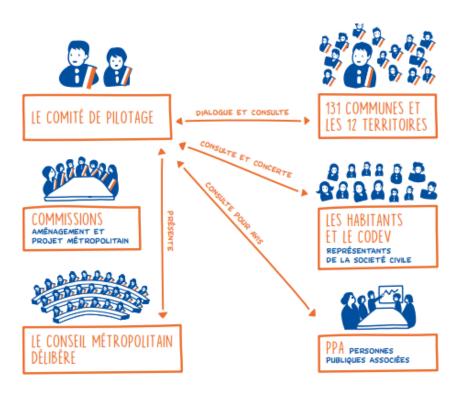
## Qu'est-ce qu'un SCoT?

- Document de planification spatiale stratégique régit par le code de l'urbanisme, élaboré par la MGP au titre de sa compétence aménagement
- Document ensemblier de la stratégie métropolitaine, valant projet métropolitain (PADD) et cadre de référence pour toutes les démarches de planification métropolitaines (PMHH, PCAEM, Schéma d'Aménagement Numérique...)



 Des domaines d'intervention vastes touchant l'ensemble des thématiques du fonctionnement métropolitain

#### Gouvernance



Outre les instances de la Métropole (bureau, conseil métropolitain), le travail d'élaboration du SCoT est conduit par :

- Un Comité de pilotage présidé par Patrick Ollier et animé par Ivan Itzkovitch, regroupant les viceprésidents concernés, les présidents des commissions Projet métropolitain et Aménagement et les Présidents des groupes politiques
- Le COPIL est assisté des Commissions Projet Métropolitain et Aménagement élargies à l'ensemble des Commissions, pour travailler notamment sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- L'Assemblée des Maires et les Présidents d'EPT sont régulièrement informés des travaux

#### Composantes



Il contient notamment le diagnostic, l'évaluation environnementale du projet, une analyse des besoins en logements et activités, une analyse de la consommation d'espaces.



Il porte la vision partagée du devenir du territoire métropolitain. Il met en cohérence l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement durable métropolitaines et fixe les objectifs.



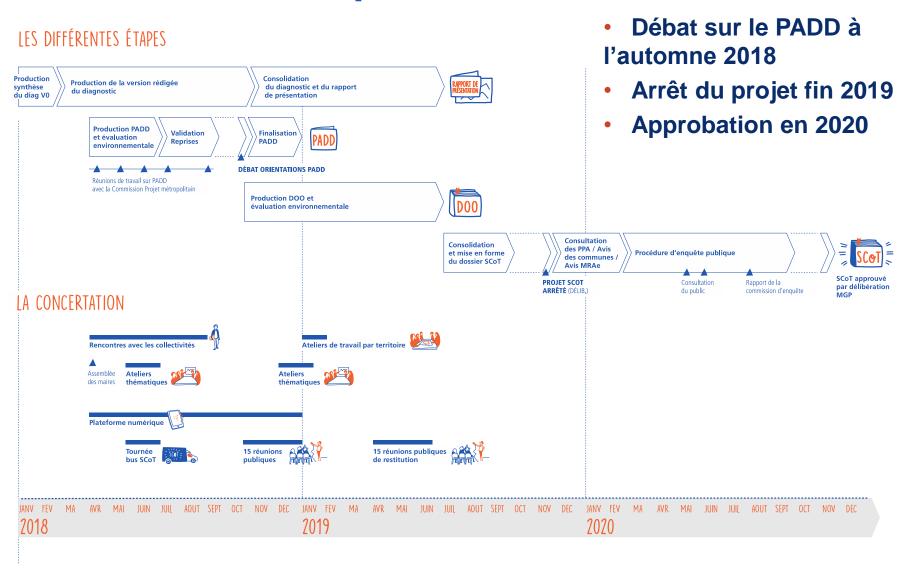
Il est la mise en œuvre du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et constitue son «volet réglementaire».

+ Cahier de recommandations PLUi

## Calendrier général

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS // planning

#### Élaboration du SCoT de la Métropole du Grand Paris



#### Etapes de la concertation

\*Projet d'Aménagement

et de Développement Durable



11

## Dispositif de concertation



# Les ateliers thématiques d'approfondissement : des contributions expertes pour enrichir la démarche du Scot

- **Objectifs** : construire collectivement le document SCoT, enrichir le travail des élus sur le PADD par des points de vue et des interpellations d'experts.
- **Description** : ateliers de travail regroupant des spécialistes et des personnes qualifiées, ayant pour objectif d'approfondir les thématiques du SCoT (techniciens uniquement)
- **Récurrence** : 6 ateliers à l'articulation diagnostic/PADD pour approfondir le diagnostic et nourrir le PADD (mai-juin 2018) ; 12 ateliers au début du DOO sur la territorialisation des objectifs (fin 2018)

#### Autres canaux de contribution









Forum sur la plateforme numérique (avec possibilité de joindre des pièces)

Contributions écrites ou vidéos dans le bus du SCoT Contributions
écrites des PPA et
collectivités, cahiers
d'acteurs pour les
personnes morales

Réunions publiques

+ enquête publique après l'arrêt du projet

Toutes les informations sur : http://www.metropolegrandparis.fr/scot/

#### Prise en compte des contributions

- Toutes les contributions émises au cours de la concertation sont compilées et analysées par la Métropole du Grand Paris (MGP).
- A l'issue de la démarche de concertation, la MGP dressera un **bilan de la concertation**. Ce document reviendra sur le dispositif mis en place, la participation et analysera les contributions faites pendant la période de concertation.
- Le bilan de la concertation est également une **pièce réglementaire** qui sera intégrée au **dossier d'enquête publique**.
- Concernant la première série d'ateliers thématiques : une synthèse sera produite pour juillet afin d'enrichir la réflexion des élus sur le PADD. Cette synthèse sera transmise aux participants.



PARTIE 2

# Diagnostic et enjeux pour le PADD

## Où en est-on?: diagnostic et PADD

Un diagnostic en trois objectifs, qui respecte la délibération métropolitaine



Contribuer à la création de la valeur, conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitain



Améliorer la qualité de vie de tous les habitants, réduire les inégalités afin d'assurer les équilibres territoriaux et impulser des dynamiques de solidarité



Construire une métropole résilliente

- Une synthèse provisoire du diagnostic disponible : <a href="http://www.metropolegrandparis.fr/scot/documentation/">http://www.metropolegrandparis.fr/scot/documentation/</a>
- Un diagnostic consolidé à venir, enrichi des apports de la concertation et des contributions des collectivités et PPA, et ajusté en fonction du projet métropolitain (PADD)
- Des commissions PADD avec les élus en cours, organisées autour enjeux et orientations possibles autour des trois objectifs initiaux
- Un débat sur le PADD à l'automne

# Plan de la synthèse provisoire du diagnostic

#### A/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de l'attractivité et du rayonnement métropolitains

- A1. Une métropole de rang international,
- A2. Une métropole riche d'un patrimoine unique de renommée mondial
- A3. Une économie diversifiée facteur d'attractivité et de robustesse
- A4. Des déséquilibres dans la répartition géographique des activités économiques et des infrastructures numériques
- A5. La performance des mobilités
- A6. Une métropole au cœur d'un bassin logistique dynamique
- A7. La métropole au défi de la transformation numérique

#### B/La Métropole du Grand Paris face aux défis de la cohésion sociale et de la qualité de vie

- B1. L'évolution démographique, composition et structure de la population
- B2. Le parc de logements et les besoins constants d'expansion
- B3. Une métropole habitée, riche de ses situations urbaines, mais à la qualité de vie parfois inégale
- B4. Une offre métropolitaine en équipements satisfaisante, des usages et des services disparates
- B5. La performance des mobilités dans les déplacements quotidiens

#### C/ La Métropole du Grand Paris face aux défis de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

- C1. Le socle naturel et climatique métropolitain
- C2. Une métropole très exposée aux risques et aux nuisances
- C3. Une métropole fortement dépendante

# 6 ateliers pour couvrir l'ensemble des thématiques traitées

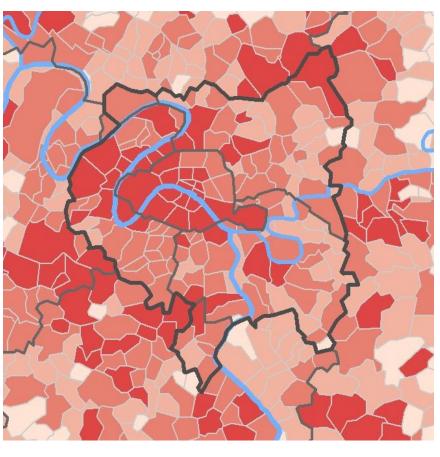
- « La place de la métropole dans le monde » : mardi 22 mai 2018,
- « La diversité économique dans la métropole » : lundi 28 mai 2018,
- « La qualité de vie dans la métropole » : vendredi 1er juin 2018;
- « La qualité urbaine dans la métropole » : lundi 4 juin 2018
- « La métropole zéro carbone » : jeudi 7 juin 2018
- « La métropole robuste face au changement climatique et aux risques » : lundi 11 juin 2018

PARTIE 3

« La diversité économique dans la Métropole »

# Contribuer à la création de valeur et conforter l'attractivité et le rayonnement métropolitains

## Réduire les déséquilibres économiques et sociaux

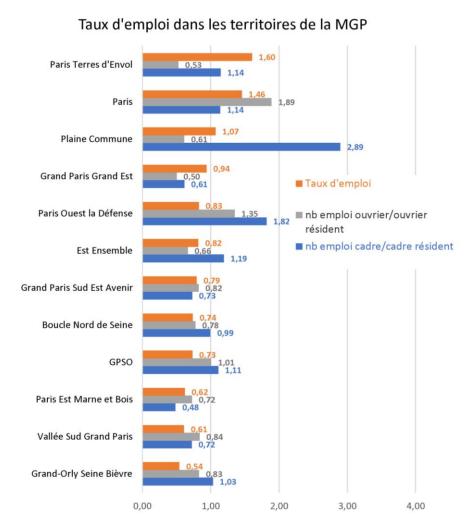


Nb d'emplois occupés par des 15-64 ans/

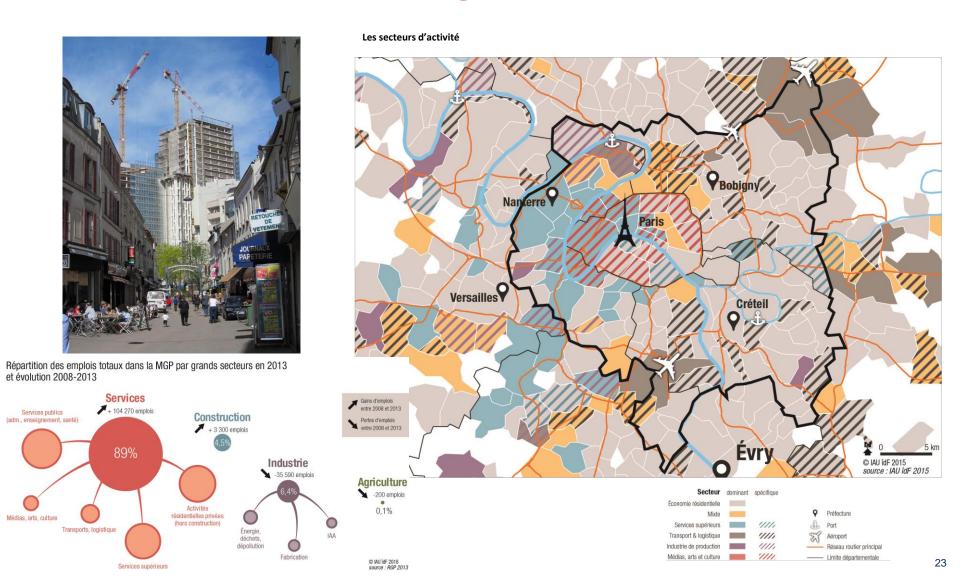
nb d'actifs de 15-64 ans

supérieur à 1

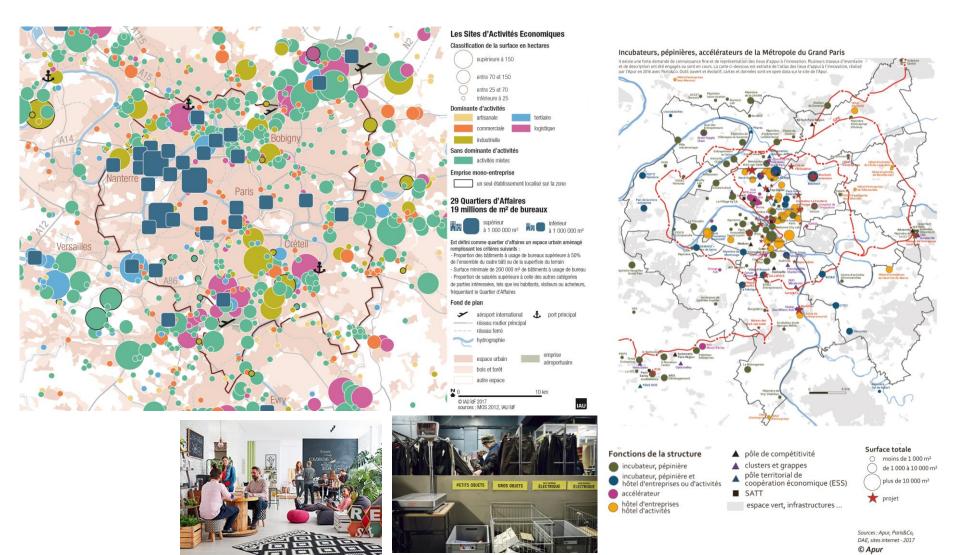




# Maintenir la diversité économique, adopter une stratégie foncière

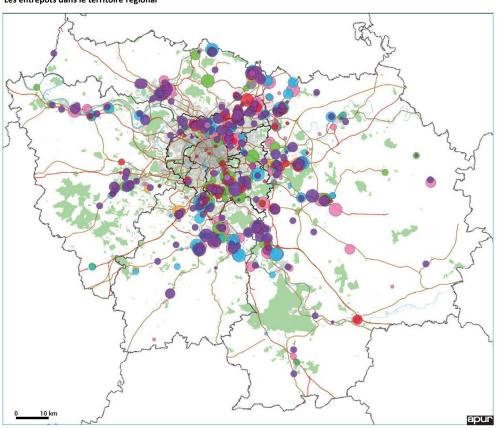


# Accélérer l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème, un immobilier diversifié, des infrastructures renouvelées



# Intégrer les objets logistiques, supports du dynamisme économique métropolitain

Les entrepôts dans le territoire régional



#### Surface d'entrepôt

Logistique industrielle Entrepôts du e-commerce

Entrepôts de Grossistes en biens d'équipement

Entrepôts du BTP Entrepôts de l'alimentaire

Transport et logistique

Entrepôt logistique

la grande distribution

moins de 5 000 m² entre 5 000 et 20 000 m² entre 20 000 et 50 000 m²

plus de 50 000 m2

#### Chiffres clés logistiques

400 000 emplois salariés (hors intérim) en Île-de-France

3 millions de  $m^2$  d'entrepôt dans la Métropole du Grand Paris (sur 16 millions de  $m^2$ ),

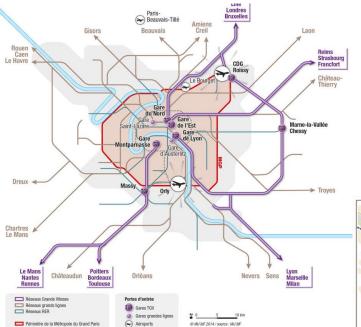
Entre 1987 et 2008, les surfaces de stockage ont diminué de 9% en petite couronne et 2 150 ha d'emprises vouées partiellement ou entièrement à la logistique ont disparu.

En 2017, seulement 13% des opérations urbaines recensés sur le territoire de la MGP intégrait une fonction logistique Les poids lourds sont le 2ème contributeur en émission de polluants du transport routier (derrière les véhicules particuliers) avec 30% des émissions de polluants.



## Améliorer la performance et le rayonnement des réseaux de transport

Des portes internationales : aéroports, gares LGV, autoroutes





60 nouvelles gares dans les départements 75, 92, 93 et 94 sur un total de 68 gares

Le prolongement de lignes de métro représentant 19 nouvelles stations

La réalisation de 4 nouvelles gares RER, 10 nouvelles gares Tram Express

Prolongation à l'Ouest de la ligne Eole

Le développement du réseau de surface : Tram Express, tramways, bus en site propre, stations-bus intégrées aux pôles gare



- 2021 et avant

- 2030





PARTIE 4

# Fonctionnement de l'atelier

#### Travail sur tables

#### **Composition des tables**

- Une mixité volontaire des profils des participants : collectivités, membres du CODEV, PPA, experts qualifiés...
- Un animateur de table qui a pour fonction de modérer les échanges et d'être garant du temps
- Un « preneur de note » qui consigne l'ensemble des échanges

#### Déroulé

- Remplissage des fiches individuelles d'expertise (10 minutes)
- Tour de table de présentation de chacun et de ses constats/interpellations (25 minutes)
- Choix d'un rapporteur
- Discussion collective sur les interpellations convergentes, divergentes, émergentes (10 minutes)
- Rédaction des constats et interpellations collectives (15 minutes)

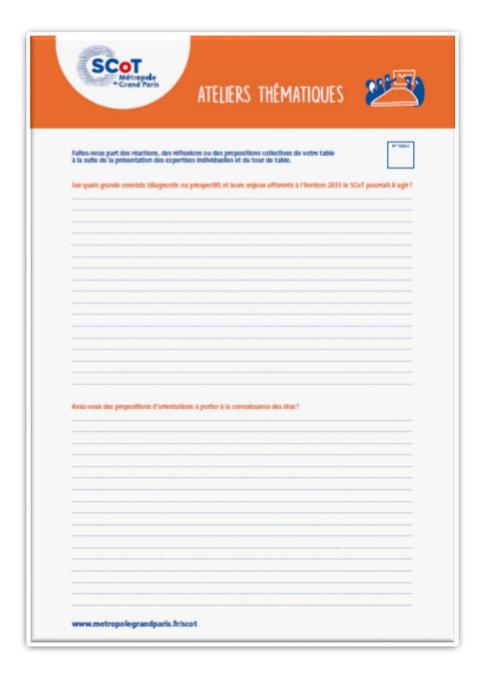
#### Fiches individuelles

- Centrer le propos sur un constat/enjeu principal en lien avec le thème de l'atelier
- Faire des propositions sur la manière dont le SCoT pourrait répondre à cette problématique
- Les propos écrits seront ensuite partagés avec les autres participants de la table
- Les fiches seront collectées en fin de séance pour traitement et intégration dans le bilan des contributions issues de la concertation



#### Fiches collectives

- Au fil de la discussion par table, des constats/enjeux convergents ou nouveaux vont émerger des échanges, ainsi que des propositions à l'attention des élus de la métropole.
- Une personne aura la charge de consigner les propos retenus sur la fiche.
- Une personne le rapporteur, aura ensuite pour tâche de restituer à l'ensemble des participants de l'atelier, les propos collectifs consignés.
- Les fiches seront également collectées en fin de séance



#### Bon travail!